

Cette première année complète du nouveau mandat a été pour les élus de mon équipe l'occasion de réfléchir et de travailler sur de nouveaux dossiers. La restructuration des services de la mairie permettra d'accompagner et d'assurer la mise en place des projets de l'équipe élue en 2008.

2009, année de transition

2009 a été l'année de la transition car nous avons à assurer la bonne gestion des services et des équipements que nous avons réalisés au cours des années précédentes (école municipale de musique, service périscolaire, service vie associative et citoyenneté, service environnement, salle de gymnastique, Espace d'Animation Sociale et Culturelle, crèche...).

Je tenais à vous préciser que nous avons réalisé la totalité de nos engagements au cours du précédent mandat. Ce qui explique qu'à Pont-Sainte-Marie, nous n'avons pas de programmes anciens à terminer en ce début de nouveau mandat.

Des réserves foncières pour préparer l'avenir

Depuis 2002, nous avons anticipé le développement de la ville par des acquisitions foncières (Camp du Moulinet et Parc Lebocey) en vue d'assurer une augmentation de la population et de passer à moyen terme la barre des 7 000 habitants, ce qui nous ouvre des perspectives économiques et fiscales très intéressantes.

En 2010, nous poursuivrons les mesures d'accompagnement par le biais de l'insertion professionnelle. Pour ce qui

concerne la collecte des déchets, nous préparons le remplacement de la taxe sur les ordures ménagères par la redevance incitative. Une enquête sera donc réalisée auprès de chaque foyer dans le courant de l'année.

Dans le domaine économique, 2010 devrait nous permettre de finaliser certains projets dans la zone commerciale mais aussi pour l'éco quartier.

2010, année de la construction

En matière de construction, grâce à la réalisation de l'Eco-quartier, 21 maisons en bois vont être construites sur le Parc Lebocey et 3 bâtiments réhabilités sur le CM 69 soit au total 66 logements pour la première phase de la création de ce nouveau quartier. Le lotissement rue des Bouvreuil et rue Lemasson va générer 20 logements. De même, 20 logements de Troyes Habitat, situés rue de la Roseraie, seront livrés courant mai. Enfin, le groupe Plurial construira une résidence seniors de 21 logements, rue Pasteur, pour la fin de l'année.

Avec tous ces programmes, qu'ils soient communaux ou d'initiative privée, ce sont 130 logements qui vont sortir de terre en 2010, soit près de 300 Maripontains supplémentaires en 2011.

Comme vous pouvez le constater le programme de 2010 est très chargé. Toutes ces constructions vont générer de l'activité, du travail pour nos entreprises et leurs salariés. C'est notre manière de participer à la reprise tant attendue.

Pour conclure, je veux remercier celles et ceux qui participent au développement et au bien vivre dans notre ville : les associations et leurs bénévoles, les artisans, les commerçants, les professions libérales, les chefs d'entreprises qui assurent des services et qui investissent sur la ville, les services municipaux, en particulier les collaborateurs qui participent à la mise en place des projets portés par l'équipe municipale et bien sûr les élus. Des élus qui donnent de leur temps, pour beaucoup en plus de leur activité professionnelle. Leur engagement et leurs conseils me sont précieux compte tenu de l'importance des dossiers que nous avons à traiter. C'est sur ces points positifs que je vous adresse tous mes vœux pour cette nouvelle année.



Pascal Landréat
Maire
Vice-président de la CAT

SOMMAIRE

- 2 **Environnement**
► La collecte hippomobile a le vent en poupe
- 3 **Environnement**
► Création d'un verger pédagogique
- 4 **Association**
► Un espace pour mieux vivre ensemble
- 5 **Urbanisme**
► De nouveaux lotissements en construction
- 6 **Economie**
► Nouvelles embauches à venir
► Vival à proximité de chez vous
- 7 **Environnement**
► Le compte à rebours est en marche
- 8 **Culture**
► Quels talents !
► Poésie et jonglerie
► L'utilisation du recyclage dans l'art
► Un air de famille
- 10 **Social**
► Une démarche environnementale et sociétale
- 11 **Santé**
► Des défibrillateurs dans la commune
- 12 **Citoyenneté**
► Participer au recensement, c'est utile
- 14 **Prévention**
► Faire face au risque de rupture du barrage
- 16 **Actualité**
► Aux armes citoyens !
► Les anciens gâtés par la ville
► Stérilisation des chats errants : le coup de griffe
► Un savoir-être, un savoir-faire
► Les moins de 15 ans intègrent l'ASPSM
► La jeunesse au rendez-vous
► Le temps des récompenses
- 21 **Expression libre**
► Les élus ont la parole
- 22 **Pratique**
- 23 **Conseil municipal**
► Séance du 8 décembre
- 24 **Etat civil**

Directeur de la publication
Pascal LANDREAT
Rédaction - Conception - Réalisation
Sandrine TOURNOIS - Directrice de la communication
Impression - LA RENAISSANCE -
03 25 70 44 70 - ZI des Ecrevolles
10150 PONT-SAINTE-MARIE
Imprimé sur papier recyclé Cyclus
Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2010
Tirage : 2 200 exemplaires

■ TRI SÉLECTIF

La collecte hippomobile à le vent en poupe

Après la collecte hippomobile des sacs de tri, la ville de Pont-Sainte-Marie et Sita Dectra ont organisé la première collecte hippomobile de sapins de la région



Que faire de son sapin après les fêtes ? Du compost, tout simplement, c'est ce qu'ont proposé la ville de Pont-Sainte-Marie et Sita Dectra qui ont organisé les 14 et 15 janvier derniers une grande collecte des sapins. Les arbres ont été collectés en porte-à-porte par l'attelage hippomobile déjà bien connu des Maripontains.

Des sapins transformés en compost

Après leur collecte, les arbres ont été acheminés sur la plate-forme de compostage de Feuges pour être broyés et transformés en compost. Celui-ci sera par la suite livré aux services techniques de la ville de Pont-Sainte-Marie et servira d'amendement pour les espaces verts. Même si les déchèteries réservent des bennes pour les déchets verts, dans 9 cas sur 10 les sapins de Noël sont jetés dans la poubelle grise et ramassés par la benne d'ordures ménagères. Les collecter à part permet d'éviter un impact négatif sur les tonnages de déchets ménagers qui

sont à la fois les plus coûteux en traitement et soumis à la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes). Le choix d'une collecte à cheval avec Romain et Sirène, les deux chevaux de trait ardennais déjà familiers des lieux, permet enfin d'être dans une démarche environnementale complète et cohérente avec la limitation des émissions de CO².

Un pari réussi

Pont-Sainte-Marie est la première ville de la Région à avoir mis en place la collecte hippomobile. Quand en janvier 2009, Pascal Landréat annonçait que la commune allait se lancer dans la collecte hippomobile pour le ramassage de ses déchets triés, quelques esprits chagrins riaient sous cape. L'utilisation de chevaux pour remplacer le camion des éboueurs pouvait ressembler à une pratique d'un autre âge. Après un peu moins d'un an de pratique, l'expérience fait apparaître la collecte hippomobile non seulement comme une option digne d'intérêt, mais aussi d'avenir pour le milieu urbain. Démarrée depuis cet été après une

période de test, la collecte hippomobile des sacs de tri a immédiatement séduit les habitants. Après 6 mois, les chiffres révèlent un double constat : le bilan carbone s'est amélioré de 60 % et la qualité du tri s'est améliorée avec une progression de 15% des volumes collectés. "Le bilan carbone tient compte de la durée de vie d'un camion et du cheval, du carburant alimentaire ou automobile, du recyclage de l'un ou de l'autre" explique Alexandre Champion, directeur de Sita Dectra à La Chapelle Saint Luc. "Mais on peut encore faire mieux, sachant qu'on a encore le levier de la nourriture si le cheval est alimenté avec des produits exempts d'engrais" ajoute-t-il. Quant au coût, il est identique à celui d'un ramassage avec un camion. "Il ne coûte pas un euro de plus, parce qu'on a mis ce type de collecte sur des secteurs où il se justifiait et au final, l'hippomobile coûte moins cher parce que le retour en subvention est supérieur ; il y aura moins de taxe carbone à payer pour la collectivité et le tonnage d'ordures ménagères non recyclables est inférieur".

■ ASSOCIATION DES CROQUEURS DE POMMES

Création d'un verger pédagogique

En partenariat avec l'association, la ville a décidé de créer un lieu dédié à la sauvegarde des différentes variétés de pommiers et fruitiers

L'association "Les Croqueurs de Pommes" est débordante d'activité. Elle l'a encore prouvé récemment, en organisant son exposition régionale dans la salle des fêtes de Pont-Sainte-Marie les 7 et 8 novembre 2009. Les visiteurs se sont bousculés pour admirer près de 500 variétés de pommes, poires, châtaignes ou coings venus de l'Aube, des départements limitrophes et du Jardin du Luxembourg spécialisé dans la sauvegarde des poires de renom.

Richesse et rareté

Le président Jean Lefèvre a fait remarquer la richesse et la rareté des variétés proposées, l'esthétique de la présentation, l'engagement de la cinquantaine de bénévoles qui œuvrent sans relâche pour la qualité des animations. Les visiteurs ont pu déguster un verre de jus de pomme tiré du pressoir, goûter de la tarte maison, comparer le goût des Jolibois ou des De Flandre, tandis que les enfants étaient occupés à un jeu de piste pour répondre à un questionnaire assez ardu. De nombreuses animations festives ont enrichi les deux journées.

Un verger pédagogique pour l'ensemble des maripontains

Cerise sur le gâteau, les Croqueurs ont inauguré le 7 novembre, en présence de Pascal Landréat et de son conseil municipal, leur 45^{ème} verger sur un terrain appartenant à la



commune. Ce terrain a été racheté par la ville au pépiniériste Richarme afin de l'aménager et d'y planter différents fruitiers. Ce verger pédagogique et conservatoire va permettre de

sauvegarder différentes essences de fruitiers et de faire de l'animation scolaire en collaboration avec diverses associations et le parrain du site, Bernard Fromont.

Calendrier des activités

Verger pédagogique de Pont-Sainte-Marie (chemin de l'oseraie, avant le pont de Seine en venant de Troyes)

- > Dimanche 28 février à 9 h 30 : taille et entretien avec Bernard Fromont.
- > Samedi 20 mars à 9 h 30 : greffe sur Porte-greffes avec Bernard Fromont
- > Samedi 5 juin 2010 à 9 h 30 : taille en vert avec Bernard Fromont

PM-PR

6-8 Rue Marc Verdier BP 17
10 150 PONT Sainte MARIE
Tel: 03.25.72.12.92 Fax: 03.25.76.13.85

Jouets, vêtements, chaussures, accessoires
JOHN DEERE
La qualité professionnelle

Visagiste
Conseil en Relooking

Coiffeur
M.M.

Créateur
COIFFURE

www.mm-coiffure.com

21, avenue Jules Guesdes - 10150 Pont Sainte Marie - 03 25 81 02 72
18, route d'Auxerre (face hôpital) - 10120 ST André les Vergers - 03 25 82 59 19

■ SALLE DEBUSSY

Un espace pour mieux vivre ensemble

La salle Debussy préfigure ce que sera la future maison de quartier, dans quelques années

Ils sont blacks, blancs, beurs. Chacun à son niveau et selon ses moyens, a contribué à la naissance de la salle Debussy inaugurée le 1^{er} décembre dernier. Il y avait là une bonne quarantaine de personnes, de tous les âges et de toutes les communautés, nombreuses à Debussy, heureuses de voir ouvert cet espace essentiel pour entretenir le lien social créé dans le quartier. Tous sont très fiers de partager un idéal : vivre "Bien dans ma ville", comme le nom de l'association créée il y a presque un an par Sahim Salhi.

Un lieu d'échanges

Dans son intervention, Sahim Sahli, le président de l'association, a rappelé les objectifs visés : "proposer, mener des actions pour une meilleure connaissance des besoins et intérêts de la population de Pont-Sainte-Marie; organiser toute activité concernant l'animation collective afin de favoriser l'entraide et la solidarité entre les générations, développer l'exercice de la citoyenneté, et plus précisément, rassembler des jeunes qui souhaitent s'investir dans leur ville pour un épanouissement de chacun". Tout un programme qui traduit les ambitions d'un quartier, qui depuis plusieurs années, grâce aux efforts individuels et collectifs de nombreux habitants, jeunes, adultes, seniors est devenu paisible. "Il y a une très bonne mentalité ici", nous confirme Sahim. Marie Graftaux-Paillard, adjointe au maire, chargée de la vie associative,



de la culture et de la citoyenneté, a rappelé aux jeunes présents l'importance "d'impliquer le plus possible d'autres jeunes pour faire vivre cette salle". "Ce soir, vous avez votre espace. Grâce à vous, nous avons réussi à le créer. C'est un symbole pour le quartier. Maintenant, tous ensemble, nous devons être beaucoup plus ambitieux. Parce que cette salle n'est que le début de ce que vous allez construire" a ajouté Pascal Landréat.

La nouvelle salle de Debussy représente un instrument capital pour le bien-être des habitants, dans une ville où les moins de vingt ans représentent 20 % de la population. Elle préfigure aussi ce que sera la future maison de quartier, dans quelques années.

Grands amateurs ou petits professionnels

Dans cette salle, deux pièces principales. Une grande, que tous ceux qui le souhaitent pourront utiliser pour des activités culturelles ou ludiques : rencontres, discussions, jeux de cartes, entre autres. Une plus petite, insonorisée et équipée d'un matériel "pour les grands amateurs ou les petits professionnels", où il sera possible de jouer et d'enregistrer de la musique, dans tous les styles, de la variété française au rap, en passant par les musiques du monde.

Cette salle des jeunes est ouverte toute la journée. Et elle est également accessible en dehors des horaires habituels. Pour conclure l'inauguration, Yann Forrest, directeur du Centre Social, a remis symboliquement les clés de la salle au président Sahim, et à Bouba, son vice-président. Une séquence que l'assistance a saluée par des applaudissements.



A savoir

Les travaux de chauffage, remise en état du plafond et du décapage du sol ont été pris en charge par Mon Logis et les travaux de peinture par l'association Bien dans ma ville. Ces réalisations ont été soutenues financièrement par le centre social Debussy et la CAF.

Nouveaux lotissements en construction

40 logements vont être réalisés d'ici le début de l'année 2011 par la SACAP et Troyes Habitat



Projet Plurial

C'est dans un lotissement de qualité que la Sacap du groupe Plurial aménageur constructeur, a fait l'acquisition d'une emprise foncière de 5 000 m² au 2 rue Henri Lemasson à Pont-Sainte-Marie. Ce lieu va permettre de développer un nouveau concept d'habitat, la maison duplex en accession à la propriété.

Priorisant une démarche de développement durable, la Sacap a acquis une licence sur la région qui lui permet, grâce à une construction compact, de respecter l'usage du foncier qui se raréfie en centre d'agglomération et qui privilégie l'économie de matériaux ainsi que leur optimisation pour limiter les effets carbone.

Duplex avec jardin privatif

Sur une emprise résiduelle de 4 000 m², la société va réaliser 20 logements avec jardins privatifs, 3 places de parkings par logement en sous-sol. Ce positionnement permettra une consommation de -20% par rapport à une construction traditionnelle, une intégration paysagère réussie par l'usage d'une toiture terrasse diminuant l'impact sur le voisinage, un espace de vie compact ouvert sur une terrasse-jardin, une optimisation des parties communes, une absence de gestion de copropriétés (hors VRD et espaces verts) une construction très haute performance énergétique (THPE) avec

chaudière gaz à condensation et isolation renforcée.

Les surfaces des maisons duplex varient de 72 à 92 m² pour des prix de 158 000 € à 198 000 €. Le démarrage du chantier est prévu pour le 2^{ème} trimestre 2010 avec une livraison possible au 1^{er} trimestre 2011.

Chaudière à condensation pour économie d'énergie

Quant au programme de Troyes Habitat, 18 logements de type 3 d'environ 70 m² seront proposés à la location au 28 rue Anatole France. Les

logements disposeront de balcons et certains de jardin. Les logements sont tous équipés d'une chaudière à condensation fonctionnant au gaz de ville et permettant de réaliser des économies d'énergie. 7 logements sont réservés aux bénéficiaires du 1% Cilda et 5 autres aux bénéficiaires du 1 % Alliance. Ils seront livrés courant mars 2010. Deux autres logements ont été achetés par un particulier. Grâce à ce programme global, la ville de Pont-Sainte-Marie peut espérer accueillir très prochainement une centaine de nouveaux habitants.



Projet Troyes Habitat

■ CENTRE D'APPEL

Nouvelles embauches à venir

En s'installant en mai 2009 à Pont-Sainte-Marie, le nouveau centre d'appel 3 Média a été une véritable bouée pour l'emploi dans l'Aube

C'est indiscutablement la réussite de l'année sur Troyes et l'agglomération. Le centre d'appel maripontain 3 Média, installé dans des locaux inoccupés par Temex, appartient au groupe Arvato, leader européen des centres d'appel et filiale du groupe de médias Bertelsmann. Implantée seulement en mai dernier, l'entreprise a embauché 270 salariés et elle compte en embaucher encore 90 d'ici fin février 2010. Le recrutement a débuté il y a un an par le biais d'une réunion à la salle des fêtes de Pont-Sainte-Marie. 3 Média ne travaille pour le moment que pour un seul client, EDF. L'entreprise ne gère que des appels entrants. C'est-à-dire qu'elle ne fait pas de démarchages téléphoniques. Elle traite les appels des abonnés d'Électricité de France qui déménagent ou veulent obtenir un renseignement sur un tarif.



Sur un site capable d'accueillir 600 salariés

Que 3 Média continue à embaucher cette année ne surprend pas Aube Développement, à l'origine de la venue d'Arvato dans l'agglomération troyenne. "Nous sommes là dans un projet d'ampleur. Dès le départ, Arvato nous a demandé de lui trouver un site

capable d'accueillir 600 salariés. C'est le nombre d'emplois qu'il pense être en mesure de créer un jour", signale Serge Martinez, le directeur d'Aube Développement et directeur général de la Chambre de Commerce et d'Industrie.

Si vous êtes intéressés, contactez 3 Média au 03 25 45 46 50.

■ MAGASIN D'ALIMENTATION

Vival à proximité de chez vous

Après de longs mois de fermeture, le magasin d'alimentation situé au coeur du quartier Debussy va ouvrir ses portes



Depuis le départ en retraite des anciens gérants, le petit Casino du quartier Debussy était fermé. Après une année de tractation, celui-ci va revivre courant mars sous l'enseigne

Vival, appartenant également au groupe Casino. Ce franchisé alimentaire compte déjà 1 700 franchises en France. Il proposera, outre les produits alimentaires, des produits d'hygiène, de

beauté, de parfumerie, ménagers, d'entretien, surgelés, frais, fruits et légumes, de quoi satisfaire les habitants du secteur. En effet, lieu de proximité situé dans le coeur d'un quartier, ce commerce offrira une solution très efficace et pratique aux besoins des consommateurs.

Parce que chaque magasin est un marché, l'assortiment Vival est basé sur les produits de marque Casino, sur des produits de premiers prix et sur une sélection des meilleures marques nationales pour répondre aux besoins de la zone de chalandise.

L'équipe reprenneuse de ce lieu est composée de Mme Hanan Mhenni, secondée par un employé. Le magasin sera ouvert 7 jours sur 7 avec une amplitude horaire très large. C'est ça la vraie proximité !

■ ABEILLES

Le compte à rebours est en marche



Soucieuse de préserver les colonies d'abeilles, la ville met à disposition un terrain au Centre d'Etudes Techniques Apicole de l'Aube

Les abeilles sont en danger ! De récentes publications font état d'une disparition inquiétante des populations d'abeilles partout dans le monde. Ce n'est pas un phénomène anodin puisque tous les pollinisateurs dont les abeilles font partie, concourent à l'équilibre de la planète. Elles contribuent à la fructification des plantes, et en particulier à un nombre très important d'entre elles qui nourrissent l'humanité. Sans les abeilles, la diversité existante des plantes chutera et mettra en danger la variété alimentaire de l'homme. 80 % des fleurs, fruits ou végétaux répertoriés, qui constituent la base de l'alimentation mondiale et de la biodiversité, dépendent exclusivement de la pollinisation des abeilles.

3 ruches implantées

La ville de Pont-Sainte-Marie a sollicité le Centre d'Etudes Techniques Apicole de l'Aube et son président Jean-Claude Martin afin de mettre en place un partenariat pour conserver des ruches. La collectivité a donc mis à disposition de l'association un terrain communal situé chemin de l'Ozeraie, en face de l'actuel verger pédagogique afin d'y implanter trois ruches. Ce lieu naturel va être remis en état très prochainement par l'association. "Le Centre étudie le comportement de l'abeille et servira à l'étude des causes du déclin des colonies" explique le président Jean-Claude Martin. L'installation à proximité d'une grande agglomération permettra de contrôler la qualité du miel produit

par des analyses et de vérifier que les abeilles se développent mieux qu'à la campagne à cause d'un environnement qui semble moins agressif et plus diversifié.

Sensibiliser le grand public

L'installation de ces ruches permettra d'accueillir quelques volontaires résidant dans la commune et désirant se familiariser au contact de ces insectes lors des travaux effectués par les responsables. Le Centre d'Etude Technique Apicole Audois envisage également de sensibiliser le grand public aux problèmes rencontrés par les insectes pollinisateurs (abeilles, abeilles solitaires, bourdons...) au cours de différentes animations. Une des actions possible est de préserver les abeilles dans des sanctuaires environnementaux et bien entendus de promouvoir des solutions concrètes à grande échelle pour enrayer le phénomène de disparition. En sauvant l'abeille, nous assurerons durablement la protection de la biodiversité.



Conférence-Débat

"Les abeilles et l'environnement"
Vendredi 9 avril 2010 à 19 h
Salle Pont Hubert
10 rue Jean Jaurès
Entrée libre

PARC INDOOR POUR LES ENFANTS

HOURRA!

Venez découvrir
un nouveau monde complètement
gonflé !

informations
03 25 49 66 54 - 06 18 70 82 03
www.hourraparc.fr - 33 rue Danton à Pont Sainte Marie

**MAÇONNERIE
CARRELAGE
RÉHABILITATION**

14, rue Aristide-Briand - BP 32
10152 PONT SAINTE MARIE
CEDEX

Tél. 03 25 80 82 85
Fax 03 25 76 02 01
contact@paganessi.fr
www.paganessi.fr

**Angelo
PAGANESSI**
ARTISAN BOÎSSERIEUR
de père en fils depuis 1960

■ EXPOSITION

Quels talents !

Durant une semaine, 25 artistes locaux exposent leurs oeuvres à la salle des fêtes à l'occasion de la 8^{ème} édition des Talents Pontois

C'est à chaque fois un vrai plaisir pour le public aubois de retrouver les oeuvres des artistes Maripontains et de l'agglomération troyenne qui exposent du 6 au 14 février prochain à l'occasion de la manifestation "Talents Pontois". Ces artistes en herbe nous proposent une palette très diversifiée de créations locales originales. Il y en aura pour tous les goûts : aquarelle, peinture à l'huile, dessins, confection de bijoux, poèmes, émaux...

La 8^{ème} édition promet d'être riche en talents et mettra en valeur les dons artistiques de personnes qui nous entourent, comme un parent ou un voisin. Et la mayonnaise prend : les artistes sont de plus en plus nombreux chaque année à vouloir exposer, si bien que le service culturel de la mairie doit limiter le nombre d'exposants. Quant au public qui vient en nombre chaque fois, il en redemande. Venez donc découvrir ces univers cosmopolites et personnels !



TALENTS PONTOIS

Du 6 au 14 février 2010

Salle des fêtes

Entrée libre de 14 h à 18 h 30

■ CIRQUE

Poésie et jonglerie

"L'air de rien" prend un malin plaisir à repousser les limites de l'adulte raisonnable pour se jouer publiquement de la gravité, par la grâce de l'équilibre et de l'objet volant

Sur scène, deux comédiens jongleurs, deux avatars du même humain, l'un prisonnier des limites de son corps, l'autre affranchi des lois de la pesanteur, et un musicien expert à marier les contraires, qui mène le jeu des vases communicants. Ces trois clowns sans nez rouge mais doués de poésie dévastatrice et burlesque, forment une communauté insolite, avec ses amitiés, ses peurs, ses défis. Dans ce triangle ludique, l'absurde devient logique, le futile devient indispensable, la scène se transforme en un étrange laboratoire.



L'AIR DE RIEN

Vendredi 23 avril à 19 h 30

Salle des fêtes

Réservations :

> Maison du Boulanger (03 25 40 15 55)

> Mairie (03 25 81 20 54)

Entrées : 12 €, 7 € (étudiants, scolaires), 5 € (enfants de - 11 ans)

Tout public - durée : 1 h

■ EXPOSITION

L'utilisation du recyclage dans l'art

Maryline Dimanche détourne les matériaux afin d'en créer de véritables oeuvres d'art



L'exposition "Art She Made" (clin d'oeil à la journée de la femme) se déroulera au sein du collège Euréka. "Le collège est très impliqué dans le respect de l'environnement, or, ma démarche créative actuelle est justement orientée vers la récupération, le recyclage et le détournement", explique l'artiste Maryline Dimanche. En effet, le travail proposé lors de cette exposition tournera autour de l'usage détourné de matériaux à la fois naturels (bois, métal, papiers, cartons etc...) et industriels (informatiques, plastiques, alliages métalliques etc...). Et ce, afin de revaloriser, de manière plus ou moins ludique, les objets et matière, du quotidien (emballages, outils divers, pièces mécaniques...) et de donner du sens à ce qui semble "insignifiant".

Les formes utilisées seront classiques et hybrides : portraits, paysages, natures mortes, mais aussi orientées vers des masques anthropomorphes,

totems animistes et donc, elles permettront d'établir une passerelle entre l'art moderne et les arts premiers.

Ce métissage dans les formes et les matières a pour finalité de mettre en évidence des échos entre le temps et l'espace. Le tout, dans une problématique sous-jacente très actuelle : la mondialisation et l'écologies sans toutefois, sans imposer de messages explicites, tout juste un point de vue, afin de laisser les élèves libres de toute interprétation de ces "reliefs".

ART SHE MADE

Du 8 au 31 mars 2010

Vernissage : 5 mars à 18 h 30

Collège Euréka

50 avenue Anatole France

Entrée libre de 13 h à 18 h

■ THÉÂTRE

Un air de famille

Créée en 1994 au Théâtre de la Renaissance à Paris, cette pièce d'Agnès Jaoui et Jean-Pierre Bacri est jouée par la Compagnie du Loup Bleu

La famille Ménard est une famille française ordinaire : la mère, deux fils mariés, l'un a réussi, l'autre moins, une fille célibataire qui rue dans les brancards. Tous coexistent "normalement" depuis longtemps dans un fatras de concessions mutuelles, de malentendus, de rancœurs, de regrets cachés et de non-dits omniprésents. Il va suffire d'un vendredi soir - car le vendredi soir, on sort en famille - pour faire voler en éclat ce fragile édifice.



UN AIR DE FAMILLE

Vendredi 19 mars 2010 à 20 h 30

Salle des fêtes

Réservations : 03 25 81 20 54

Entrées : 10 et 5 €

■ AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

Une démarche environnementale et sociétale

Durant tout le mois de novembre, les transformateurs EDF ont été réhabilités sur la ville de Pont-Sainte-Marie par le biais d'un chantier d'insertion. Une première dans l'agglomération !



Le 18 Novembre 2009 au Salon des Maires à Paris, Pascal Landréat, Philippe Sommerhalter, président de l'association Régie Services, Jean-Jacques Mordin, Directeur de l'association Jeunesse et Détente et Marie-Lise Bassette, Directrice d'ERDF Champagne Sud, ont officialisé la convention de partenariat concernant la réalisation d'un chantier d'insertion pour la réhabilitation de transformateurs EDF.

9 postes EDF réhabilités

Ce projet consistait à réhabiliter l'esthétique de neuf postes de transformation situés pour la plupart à

proximité des magasins d'usine. En effet, chaque année, plus de 3 millions de visiteurs se rendent dans cette zone commerciale. Les transformateurs qui y sont implantés ont tous fait l'objet d'affichage sauvage particulièrement inesthétique, ce qui accentue le côté vieillissant de ces transformateurs.

Le chantier a consisté à nettoyer chaque transformateur, à décoller les affiches, puis à repeindre les faces visibles de ces ouvrages. Une couche d'apprêt rugueux a été apposée sur les portes pour éviter de nouvelles dégradations. Des motifs en briquettes ont été réalisés pour rappeler, d'une part, les bâtiments de la zone

commerciale Mac Arthur, et d'autre part, pour ne pas laisser de trop grandes surfaces unies à disposition de certains grappeurs.

Ce chantier a été réalisé par des personnes en insertion habitant Pont-Sainte-Marie, sous la responsabilité de Régie Services et l'Association Jeunesse et Détente. Avant le début du chantier, les personnes en insertion ont reçu une information générale sur le rôle d'un poste de transformation et le respect des consignes de sécurité à proximité des ouvrages électriques.

Le coût des travaux a été pris en charge à 50 % par la ville de Pont-Sainte-Marie et une l'autre moitié par EDF.



■ SÉCURITÉ SANITAIRE

Des défibrillateurs dans la commune

Consciente des services et du rôle que peut apporter un défibrillateur lors d'une détresse cardiaque, l'équipe municipale a décidé d'en équiper les deux salles de la ville

Chaque année en France, 60 000 personnes décèdent subitement dans la rue ou à la maison. La plupart d'entre elles sont victimes d'un arrêt du cœur. 2 % des victimes d'arrêt cardiaque s'en sortent. On estime à quatre minutes le temps qu'il faut pour agir en urgence et aider à sauver une vie en cas d'arrêt cardiaque : l'intervention rapide grâce au défibrillateur est donc vitale. Chaque minute qui passe réduit le taux de survie de 10 %. L'utilisation d'un défibrillateur et une prise en charge spécialisée portent les chances de survie à 75 %.

Séances de sensibilisation

Suite à une demande formulée par le Conseil des Séniors, la ville a acheté deux défibrillateurs qui seront installés à la salle Pont Hubert et à la salle des Fêtes. Le coût de ces équipements est de 3 600 € TTC avec une subvention du Conseil Général à hauteur de 750 €. La municipalité propose de former les principaux utilisateurs au maniement de ces machines. "Nous allons proposer des séances gratuites de sensibilisation aux gestes qui sauvent aux deux associations des aînés, ainsi qu'au personnel de la mairie et aux élus" explique Marie Grafteaux-Paillard, maire adjointe chargée de la citoyenneté et de la vie associative. "Notre choix s'est porté sur un matériel très simple à utiliser et à portée du public".

Si on est seul, on allume l'appareil, on suit les instructions ; une fois les électrodes posées, on peut appeler

les secours pendant que l'appareil effectue les analyses et décide seul de délivrer le choc. Si on est deux, l'un peut alerter les secours (15, 18 ou 112) car le message est simple "appeler, masser, défibriller". En l'absence de défibrillateur, il convient

de masser et d'appeler à l'aide.

Il est à rappeler que le défibrillateur ne fait pas tout et qu'en cas de problème, il ne faut surtout pas oublier les principes fondamentaux des gestes d'urgence, le premier étant avant tout de prévenir les secours.

La procédure à respecter

1. Appelez les secours : composez le 15 ou le 18. (les secouristes engageront immédiatement la Réanimation Cardio-Pulmonaire).



2. Demandez à quelqu'un d'aller chercher un défibrillateur.



3. Laissez-vous guider par les instructions vocales de l'appareil.



4. Continuez de suivre les instructions jusqu'à l'arrivée des secours.



L'Arc en Fleurs
Plantes à massifs
Plantes fleuries
Compositions florales

64, rue du Moulin Rouge - 10150 CHARMONT/BARBUISÉ
Tél. 03 25 41 05 06 - Fax 03 25 41 00 87

Zoom Photo

Isabelle MALNUT
photographe

12, rue Claude-Chappe - 10150 PONT SAINT-MARIE
Tél. 03 25 76 12 04 - Fax 03 25 45 26 80 - www.zoom-photo.fr

Participer au recensement, c'est utile

Entre le 21 janvier et le 20 février 2010, un agent recenseur frappera à votre porte, réservez-lui un bon accueil !

Les communes de moins de 10 000 habitants, comme Pont-Sainte-Marie, font l'objet d'une enquête de recensement exhaustive tous les cinq ans. C'est donc cette année qu'une nouvelle enquête a lieu.

A quoi sert le recensement ?

Le recensement permet de mieux connaître la population résidant en France. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques (âge, profession, conditions de logement, modes de transport...). Les résultats du recensement éclairent les décisions publiques en matière d'équipements collectifs (crèches, établissements scolaires, équipements sportifs...). Ils aident également les professionnels à mieux évaluer le parc de logements, les entreprises à mieux connaître leur clientèle potentielle ou les disponibilités de main-d'œuvre, les associations à mieux répondre aux besoins de la population.

Comment est réalisé le recensement ?

À partir du 21 janvier 2010, les agents recenseurs déposent à votre domicile les documents suivants :

- > une feuille de logement
- > un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé
- > une notice d'information sur le recensement et sur les questions posées.

L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires et il les récupère lorsque ceux-ci sont remplis.

Que se passe-t-il en cas d'absence ?

Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin, qui les remettra à votre agent recenseur. Vous pouvez également les retourner directement à votre mairie ou à la direction régionale de l'INSEE.

Et pour les personnes vivant en communauté ?

Les communautés (militaires, internes dans les établissements scolaires,



détenus...), sont recensées par l'INSEE.

Comment identifier un agent recenseur ?

Il dispose d'une carte tricolore qui officialise sa fonction. Elle est signée par le maire et comporte une photographie de l'agent recenseur. Vous n'avez donc pas à ouvrir votre porte à une personne qui ne serait pas porteuse de cette carte.

Quel est le rôle des communes dans le recensement ?

Les communes préparent et réalisent les enquêtes de recensement. Notamment, elles recrutent les agents recenseurs et assurent le suivi de la collecte.

Quel est le rôle de l'INSEE ?

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques organise et contrôle la collecte des informations. Il recueille ensuite l'information collectée, exploite les questionnaires et diffuse les résultats à tout public.

Le recensement respecte-t-il la vie privée de chacun ?

Le recensement respecte les procédures approuvées par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). Les questions sont les mêmes pour

tous les habitants et les réponses sont confidentielles. Elles sont ensuite transmises à l'INSEE, seul habilité à exploiter les questionnaires. Les informations individuelles collectées servent exclusivement à produire des statistiques et ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Toutes les statistiques produites sont anonymes. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires et notamment les agents recenseurs, sont tenues au secret professionnel.

Pourquoi des questions si précises sont-elles posées ?

Les questions posées sont indispensables pour avoir une vue globale et fiable de la société française dans sa diversité. Par exemple, l'adresse du lieu de travail permet d'établir des statistiques sur la distance entre le domicile et le lieu de travail, et d'en déduire le temps de transport de la population active. Ces informations pourront conduire à d'éventuelles décisions en matière d'infrastructures de transport.

Merci de réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs

Les 8 agents recenseurs qui interviennent sur les différents quartiers de la ville



**Jennifer
ROYER**

Rue des Bergeronnettes
Rue des Fauvettes
Rue des Mésanges
Rue des Chardonnerets
Place des Pinsons
Rue Lemasson
Rue de Bouvreuils
Rue Maréchal Leclerc
Voie aux Vaches
Rue Saint Exupéry
Rue Jaffiol (impair)
Ferme du Moulinet
Avenue J. Guesde (pair du 28 au 66)



**Sylvie
CROISSANT**

Rue Danton (pair du 24 au 36)
Rue R. Keller
Avenue J. Guesde (impair de 97 à 103)
Les Acacias, quartier Debussy
Rue C. Philbois (impair)
Avenue J. Jaurès (pair du 60 au 106 et impair du 47 au 75)
Rue des Garennes
Rue Marc Verdier
Rue C. Chappe
Rue de la Côte Fleurie
Passage du Côteau Fleuri
Rue Danton (impair)
Impasse Fleuriot
Rue H. Barbusse (pair)
Rue A. France (pair du 38 au 50 et impair du 51 au 57)
Rue A. Briand (pair du 32 au 40)



**Corinne
GUILBERT**

Rue Jaffiol (pair)
Rue Camus
Rue Moulin
Rue Germaine
Rue Hautelin
Rue des Jonquilles
Rue Dauvet
Rue Sarraill
Allée du Château
Allée des Tilleuls
Allée des Sapins
Place Charles de Gaulle (pair)
Avenue J. Guesde (pair du 2 au 26 ter, impair du 1 au 67)
Avenue Jaurès (pair du 2 au 48)



**Alban
BOUZAABIA**

Rés. les Mimosas
Rés. les Myosotis
Rés. les Pervenches
Rés. les Bleuets
Rue des Quatre Vents
Rue des Cyclamens
Rue des Glycines
Rue G. Bizet (impair)
Rue Danton (pair du 2 au 22)
Rue M. Berger
Rue N. Hautelin (5)
Avenue J. Jaurès (pair du 50 au 58)



**Chantal
LOMBARD**

Rue R. Salengro
Place Charles de Gaulle (impair)
Rue Coué (Pair du 6 au 12)
Rue Parisot (Impair du 5 au 19)
Chemin de l'Ozeraie
Rue du Dr Roux, Rue Pasteur
Rue Guynemer, Rue Doumer
Rue Clémenceau (impair)
Rue Curie (pair et impair du 9 au 21)
Impasse des Ouches
Rue Barbusse (impair)
Avenue Jaurès (impair du 1 au 45)
Rue A. France (impair du 1 au 41, pair du 2 au 36)
Rue A. Briand (pair du 2 au 28)
Rue N. Hautelin (impair du 1 au 3)
Avenue des Tirverts,
Rue de la Roseraie



**Damien
EVRARD**

Rue G. Bizet (pair)
Rue H. Berlioz
Rue C. Gounod
Rés. les Tulipes
Rue M. Ravel
Les Erables - quartier Debussy
Les Ormes - quartier Debussy
Rés. les Pétunias
Avenue J. Guesde (impair du 69 au 95)
Rés. les Violettes
Rés. les Bruyères
Rés. les Iris
Rue F. Chopin



**Véronique
VOILQUE**

Rue P. Curie (impair du 1 au 7)
Ruelle des Guilles
Ruelle du Gué
Rue A. Briand (impair et pair du 42 au 48)
Avenue J. Jaurès (impair du 75 bis au 87)
Rue des Sirettes (impair)
Voie de la Croix (pair du 4 au 24)
Rue Bonnot
Rue M. et R. Charié
Impasse Charié
Rue des Mazées
Rue des Bordes
Rue des Champs
Ch. des Terres blanches
Ch. de la Croix Rouge
Rue J. Monnet
Rue G. Clémenceau (pair)
Route de Méry (pair et impair 1)



**Sandrine
TOURNOIS**

Les Cèdres - Quartier Debussy
Les Sorbiers - Quartier Debussy
Les Peupliers - Quartier Debussy
Les Bouleaux - Quartier Debussy
Les Chênes - Quartier Debussy

■ PLAN PARTICULIER D'INTERVENTION

Faire face au risque de rupture du barrage

Le réservoir Seine constituant un risque majeur d'inondation pour notre commune, la mairie et la Préfecture ont dû mettre en place un PPI

Les risques de rupture de barrage dans le département sont réels. En effet, deux grands barrages réservoirs sont situés dans le département de l'Aube. Il s'agit du barrage réservoir Seine, d'une capacité de stockage de 217 millions de m³ et du barrage réservoir Aube, d'une capacité de stockage de 183,5 millions de m³. Ces ouvrages ont été mis en service respectivement en 1966 et 1990 pour lutter contre les inondations et renforcer les débits d'étiage.

2 000 habitants à évacuer

Dans l'hypothèse où la digue du barrage réservoir Seine viendrait à céder, l'onde de submersion toucherait les communes de la vallée de la Seine situées en aval de cette digue. Parmi ces communes, on trouve celles de Romilly-sur-Seine, de Nogent-sur-Seine et les communes de l'agglomération troyenne dont Pont-Sainte-Marie. En cas de rupture, c'est plus de 2 000 maripontains qui seraient à évacuer car la moitié de notre ville serait inondée. A ce jour, aucun événement pouvant faire craindre un risque de rupture de ces ouvrages n'a été signalé. Le risque de rupture d'un barrage a une probabilité extrêmement faible, et ces ouvrages sont surveillés en permanence. Mais le risque zéro n'existant pas, il faut anticiper pour éviter le pire des scénarios.

Les actions préventives

Face à cette situation, un décret du 13 septembre 2005 oblige les villes à risque à mettre en place un PPI (plan particulier d'intervention). Ce plan d'urgence spécifique élabore les mesures destinées à donner l'alerte aux autorités et aux populations, l'organisation des secours et la mise en place de plans d'évacuation. Ce plan s'appuie sur la carte du risque et sur des dispositifs techniques de surveillance et d'alerte. Au niveau communal, c'est le maire, détenteur des pouvoirs de police, qui a la charge d'assurer la sécurité de la population. Il fixe l'organisation de la gestion de crise à partir des moyens communaux disponibles. Des consignes seront alors à suivre en cas d'alerte. Une plaquette sera distribuée à cet effet dans toutes les boîtes aux lettres courant 2010.



CONSIGNES A SUIVRE EN CAS D'ALERTE

**VOUS ETES DANS LA ZONE D'INONDATION SPECIFIQUE.
APRES ALERTE PAR LES SERVICES COMPETENTS :**

REJOIGNEZ LES LIEUX DE REGROUPEMENT PAR SECTEURS
INONDES POUR CEUX QUI N'ONT PAS DE MOYENS DE LOCOMOTION
1^{er} secteur concerné :

- > Avenue Jean Jaurès partie gauche en direction d'Arcis sur Aube
- > Place Charles de Gaulle
- > Rue Salengro

Lieux de regroupement
COSEC - TENNIS COUVERT

2^{ème} secteur concerné :

- > Avenue Jules Guesde partie droite en direction de Brienne le Château

Lieux de regroupement
> GROUPES SCOLAIRES SARRAIL ET JAURES
> CENTRE SOCIAL DEBUSSY
> ESPACE PETITE ENFANCE

Sortir les véhicules en dehors de la zone inondée vers les magasins d'usine
(ou vers Creney - stand de tir)

PLAN D'EVACUATION POUR QUITTER PONT-SAINTE-MARIE

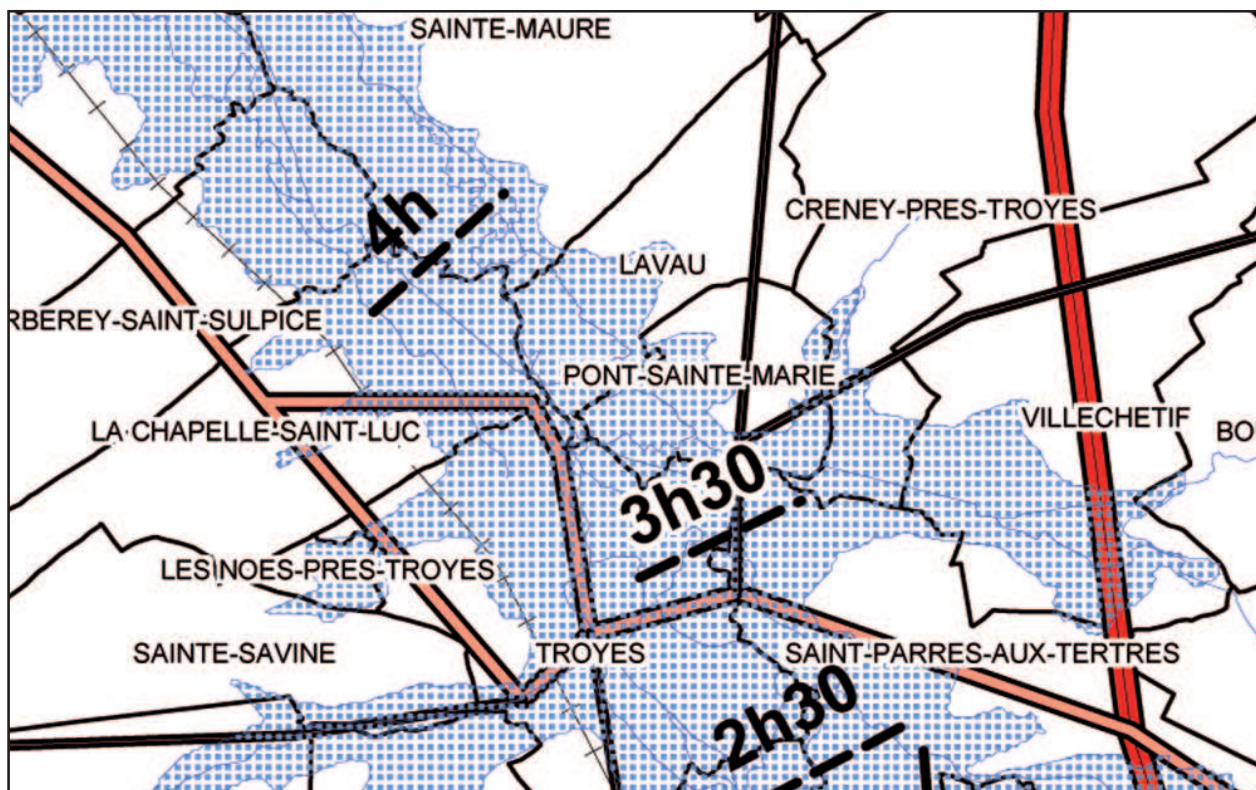
3 sorties obligatoires

- a) Direction Arcis sur Aube RN 77
- b) Direction Creney RD 960 (jusqu'à l'arrivée de l'eau)
- c) Direction Creney - Route de Cupigny (par les magasins d'usine)

La Préfecture demande au maximum de Maripontains de quitter la commune vers les communes non inondables.

INTERDICTION DE RENTRER DANS TROYES

Lac réservoir Seine - Zone du submersion Temps arrivée des ondes



Message type diffusé sur les radios locales et par les utilisateurs de mégaphone

"Suite à la rupture de la digue du réservoir Seine, vous êtes dans un secteur inondable. Quittez votre domicile.

Emportez avec vous :

- vêtements
- nécessaire de toilette
- médicaments
- papiers importants
- animaux domestiques

Prenez impérativement les directions suivantes

- RN 77 vers Arcis sur Aube
- D 960 vers Brienne le Château

A destination des communes non concernées par l'inondation qui vous accueilleront. Interdiction de rentrer sur Troyes".

A savoir

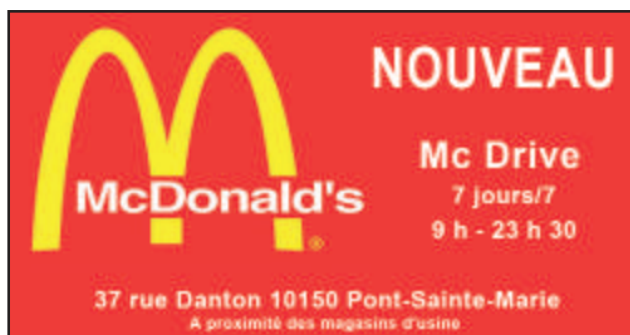
> 2 h 30 après la rupture de la digue, les eaux seront aux portes de Bréviandes et de Saint Julien les Villas

> Pont-Sainte-Marie sera touchée 45 minutes après

> La vague atteindrait 8 m de hauteur au niveau de la Préfecture

> Concernant Pont-Sainte-Marie, la vague serait également à 8 m ce qui provoquerait le repli des services de la mairie dans l'Espace d'Animation Sociale et Culturelle rue Sarraill.

> La commune ne pourra héberger personne car les salles possédant des cuisines seront inondées.



■ SEMAINE CITOYENNE

Aux armes citoyens !

Pour la première fois, une semaine citoyenne a été organisée dans toute la ville autour de plusieurs temps forts



Cette semaine de la citoyenneté, organisée du 30 novembre au 6 décembre dernier, la première du genre n'a pas été choisie au hasard. Elle s'appuie sur deux fondamentaux de la mobilisation citoyenne : le Sidaction et le Téléthon organisés fin novembre. Une semaine à laquelle Marie Grafteaux-Paillard, maire adjoint chargée de la citoyenneté a voulu associer tous les citoyens de la commune quel que soit leur âge. "À la fois les très jeunes avec l'appui du conseil municipal enfant pour le rallye citoyen et les plus âgés avec le conseil des anciens". Ces derniers ont d'ailleurs réalisé une plaquette qui a été distribuée pour inciter les Maripontains à s'inscrire sur les listes électorales. Une plaquette a également été réalisée pour les plus jeunes du quartier Debussy sur le thème du respect dans le quartier avec l'objectif de diffuser des messages citoyens et d'amener les générations à se rencontrer".

L'autre temps fort, c'était l'organisation d'un rallye citoyen. Au programme, 125 enfants des écoles primaires de Pont-Sainte-Marie ont parcouru un circuit de 4 km préparé avec minutie, l'idée étant aussi de faire découvrir la commune aux

nouveaux Maripontains et de favoriser les échanges entre deux parties de Pont-Sainte-Marie qui voisinent sans vraiment se connaître : le quartier Debussy et le quartier historique.

Pour la culture générale, une trentaine de questions tournant autour de la commune et des gestes citoyens comme le tri des déchets avaient été élaborées. Un petit déjeuner citoyen, la projection du clip de la paix réalisé par Arthur Badié, la visite du tribunal avec

un travail autour des droits du citoyen avec un juriste, et les journées consacrées au Téléthon avec des démonstrations de danse avec les associations les Roses orientales, CK Danse et Boots in Joy country, démonstration de boxe et free fight par l'association "Cercle d'espace", tournoi de tennis ouvert à tous avec le Tennis club pontois, sont venus ponctuer cette semaine de la citoyenneté qui sera renouvelée cette année.



Les anciens gâtés par la ville

C'est une tradition : le Centre Communal d'Action Sociale de Pont-Sainte-Marie a offert un repas, un colis et la galette aux seniors

À l'occasion des fêtes de fin d'année, près de 271 convives se sont rassemblés à la salle Pont Hubert le 14 octobre pour le repas des anciens. C'est le Bois du Bon Séjour qui a confectionné le repas toujours apprécié par l'ensemble des participants. A ce repas s'est ajoutée la

remise des colis de Noël au plus de 70 ans. Le 16 décembre, 563 paniers gourmands ont été distribués par les membres du Centre Communal d'Action Sociale, aidés du conseil municipal et de bénévoles. Les bénéficiaires ont pris le temps de se retrouver et de déguster autour d'un café chaud, accompagné de

viennoiseries, et d'échanger quelques nouvelles.

Enfin, pour clore ces quatre mois festifs en l'honneur des anciens, une journée galette a été organisée le 20 janvier dernier. Les nombreux invités se sont réunis dans l'après midi afin de partager la tradition et de danser.



■ PROTECTION ANIMALE

Stérilisation des chats errants : le coup de griffe

Afin d'éviter la prolifération de chats errants sur la commune, une soixantaine de chats ont été traités en 2009



La ville et l'association "L'Ecole du Chat de l'Aube" ont signé depuis quelques années une convention pour la stérilisation des chats errants sur Pont-Sainte-Marie. Les services de la mairie sont régulièrement alertés par des riverains à propos de l'errance de nombreux chats. Ces animaux sans maîtres, prolifèrent à une grande vitesse. Ils ont une vie misérable et sont la plupart du temps mal nourris, malades et leur surpopulation est source de nuisances pour les habitants : odeurs d'urine, excréments, nuisance sonore des matous "amoureux".... Devant cette problématique, la ville de Pont-Sainte-Marie a mis en place un plan d'action visant à stopper la prolifération de nos amis félins.

Stérilisés et tatoués

La meilleure solution pour enrayer cette surpopulation est la stérilisation. Ainsi pour l'année 2009, pas moins d'une soixantaine de chats et chattes ont été capturés et stérilisés. Pour cela, la mairie s'appuie sur les services de l'association et sur les compétences de Mme Klieber, habitante de Pont-Sainte-Marie, qui connaît parfaitement le terrain. Après

leur capture, les animaux sont amenés chez un vétérinaire et testés. Si les pauvres bêtes sont atteintes de maladies telles que la leucose féline - dit "Sida du chat" -, ils sont malheureusement euthanasiés car aucun traitement n'existe pour les soigner. De plus, ils peuvent transmettre la maladie aux autres chats errants ou domestiques. Si le chat est en bonne santé, il est tatoué et stérilisé. Les animaux sont ensuite relâchés à l'endroit où ils ont été capturés. Des volontaires veillent chaque jour à ce que l'animal ne meure pas de faim ou de soif. Il faut savoir que la mairie a mis à disposition de l'Ecole des Chats, un local situé rue Jules Guesde, dans lequel sont recueillis les chats sociables qui pourront alors être adoptés.

Vous aussi, agissez !

Cependant, la ville seule ne peut pas résoudre le problème. Vous aussi vous pouvez apporter votre pierre à l'édifice en rendant votre chat stérile. En effet, les propriétaires de chats doivent faire le nécessaire pour que leur animal ne puisse pas se reproduire et alimenter cette nuisance. Ces mesures assez simples

présentent peu d'inconvénients et coûtent peu cher environ 50 € pour un chat et 80 € pour une chatte.

Si vous apercevez des chats errants dans votre secteur, appelez la mairie au 03 25 81 20 54, les services se mettront en rapport avec les bénévoles qui planifieront les interventions.

Atteintes volontaires à un animal

Le Maire, en qualité d'officier de police judiciaire et premier magistrat de la ville, vous rappelle que suivant l'article R 655-1 du Code Pénal, toute personne prise en flagrant délit d'atteintes volontaires à un animal est passible d'une amende. "Le fait, sans nécessité, publiquement ou non, de donner volontairement la mort à un animal domestique ou apprivoisé ou tenu en captivité est puni de l'amende prévue pour les contraventions de 5^{ème} classe, soit une amende de 762,25 € à 1 524,5 €. Ce montant peut être porté à 3 049 € en cas de récidive lorsque le règlement le prévoit".

■ L'OUTIL EN MAIN

Un savoir-être, un savoir-faire

L'Outil en main a fait sa rentrée dans de nouveaux locaux mis gracieusement à disposition par la mairie

C'est au 32 avenue Jean-Jaurès (ancien lieu du centre accueil loisirs dans l'enceinte de groupe scolaire Jaurès), que l'association L'Outil en main accueille 11 artisans et 16 enfants depuis la rentrée scolaire. Quatre nouveaux artisans sont venus renforcer l'équipe existante. Ainsi, cette année, les métiers représentés sont variés : serrurerie, plomberie, mécanique, menuiserie, métier de bouche, charpente, électricité, peinture, broderie et tapisserie.

Malgré ce large éventail, l'association est toujours en recherche de nouveaux gens de métier, même dans les catégories existantes. "Une fleuriste serait la bienvenue", confie la présidente, Florence Boudeville. "Nous sommes ravis de voir notre jeune association prendre de l'essor grâce à une équipe d'artisans, à la fois dynamique et compétente. Le prêt de matériel par des donateurs nous est

d'un grand secours. Tous ces efforts conjugués dans la bonne humeur permettent à notre association

d'appliquer dans de bonnes conditions la devise qui est sienne "un savoir-être, un savoir-faire !".



■ SPORT

Les moins de 15 ans intègrent l'ASPSM

Le club de football l'Alliance Sportive de Pont-Sainte-Marie a créé une nouvelle catégorie pour les jeunes adolescents



Jusqu'à maintenant, l'Association sportive de Pont-Sainte-Marie, avec Pascal Landréat pour président, comptait deux catégories : l'école de foot avec les benjamins jusqu'à 11 ans, et les 18 ans. Depuis la rentrée, une nouvelle équipe s'est créée : les U 15 (moins de 15). Les dix-huit joueurs licenciés, âgés de 13 et 14 ans, venus essentiellement de la commune et du collège, sont entraînés par Sahim Sahli. Les dirigeants Mimi, Bébert et Ibrahim les accompagnent dans leur parcours, brillant déjà, puisqu'ils enchainent les victoires. Grâce au soutien de la municipalité et au partenariat privé comme Mac Donald's, le club envisage de se doter d'une équipe U 17 dans un proche avenir.

■ CÉRÉMONIE

La jeunesse au rendez vous

Une forte présence de la jeunesse a marqué la cérémonie du 11 novembre

Parmi les collégiens, Éloi a lu le discours du secrétaire d'État aux Anciens combattants, Hubert Falco, Amélie et Anaëlle celui de l'Union française des associations de combattants (Ufac). Parmi les écoliers, Léo et Théo ont rappelé les noms de soldats morts pour la France, Hélène a distribué les Bleuets, symbole de cette journée. Dans un souci de transmission de la mémoire collective, Pascal Landréat a rappelé "qu'il nous faut donc aujourd'hui en appeler aux jeunes et leur donner les clefs de lecture du monde d'hier, afin qu'ils préparent le monde de demain et leur rappeler que méconnaître son passé c'est s'exposer à le revivre".



■ FLEURISSEMENT ET ILLUMINATIONS

Le temps des récompenses

La cérémonie des vœux a été l'occasion de remettre des récompenses aux lauréats ayant participé au concours des maisons fleuries et des illuminations de Noël

Julien Chenut, responsable du Comité Environnement et Cadre de Vie, a félicité tous les lauréats pour les efforts qu'ils ont déployés dans la floraison ou

l'illumination de leur maison ou de leur balcon. Ils étaient une cinquantaine à concourir pour le fleurissement et une trentaine pour le concours d'illumination.



Concours des maisons fleuries

- > **Maison avec jardin visible de la rue** : Emilienne Dussault, Jacques Rivalier et Maud Ebtinger.
- > **Décor floral installé en bordure de voie** : Dewette Robert, Jacqueline Gehin et André Vaillant
- > **Balcon et terrasse fleuris** : Serge Lavergne, Brigitte Rault et Serge Doré
- > **Fenêtres et mur fleuris** : Georges Blain, Gisèle Loyer et Francine Péric
- > **Établissements publics et commerciaux** : Centre Social Debussy

Illuminations

- > **Fenêtre/façade de maisons individuelles** : Claude Besnard, Jacques Bouthegourd et M. Boiteux
- > **Illuminations fenêtre d'immeuble** : Brigitte Rault
- > **Décor fenêtr/façade de maisons individuelles** : Francine Péric, Joël Odier et Bernard Henri
- > **Décor vitrine/devanture de commerce** : Au Pois de Senteur, MM Coiffure, Richard Blaisot Traiteur

■ TRIBUNE POLITIQUE

Les élus ont la parole

La loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité prévoit que "lorsque la commune diffuse sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale (...), un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale". En conséquence, "Pont-Sainte-Marie, ma commune" consacre dans ses parutions une page à l'expression des élus de l'opposition.

Sans rentrer dans une polémique systématique, force est de constater qu'à la fin de l'année 2009 et après seulement 21 mois de gouvernance, l'équipe Landréat n'a pas ménagé sa peine pour augmenter les impôts locaux et fonciers, et continuer sur des projets minimalistes.

Pourtant, le gouvernement en place a instauré des dispositions importantes permettant aux communes d'investir et ainsi soutenir l'économie locale. Ce Fonds de Compensation de TVA aurait dû permettre à la ville de Pont-Sainte-Marie de réaménager sa voirie, d'aider ses commerces locaux, et de doter la commune d'équipements structurants.

Malheureusement, les dérives successives dans le budget de fonctionnement n'ont pas permis d'améliorer le cadre de vie des Maripontains. Et le patrimoine de la commune fond comme neige au soleil (la maison Sarrazin, la salle Pasteur, la maison Wéber...).

Avez-vous remarqué les nombreux travaux effectués récemment dans les communes voisines ????

En 2010, nous continuerons d'être vigilants sur les dépenses engagées par le groupe Modem en place, afin d'éviter les dérapages du budget. Dérapage et chaussée glissante, dans les rues de la commune, qui furent le quotidien de nos habitants durant plusieurs jours. Dans tous les cas, ce n'est pas le sel et le sable utilisés qui ont grevé les finances locales.

A l'heure où nous écrivons ces quelques lignes, nous vous souhaitons à toutes et à tous d'agréables fêtes de fin d'année ainsi que nos vœux les plus sincères.

*Joël Rapinat, Christine Champeau, Jean-Simon Machéré
" Ensemble, pour le changement "*

Les élus de gauche souhaitent une bonne année 2010 aux habitants de Pont-Sainte-Marie.

*Odile Jourdeuille et Marc Jodelat
Liste de gauche*



Permanences des élus 2010

L'équipe municipale assure des permanences tous les samedis matin à la mairie, de 10 h à 12 h. Lieu d'écoute et d'échanges, ces permanences permettent de vous informer et de recueillir vos remarques, vos questions et vos suggestions.

Vous trouverez ci-dessous le tableau des permanences jusqu'à juin 2010.

Samedi 13 février - Marie GRAFTEAUX-PAILLARD et Jean-Louis JUBERT

Samedi 20 février - André BOUCHERAT et Josiane RICARD

Samedi 27 février - Jack THOMAS et Pascal CORNEUX

Samedi 6 mars - Florence BOUDEVILLE et Serge CHANVRIN

Samedi 13 mars - Jean-Michel PALENGAT et Chantal PEROT

Samedi 20 mars - Annie HUGEROT et Christian COSTE

Samedi 27 mars - Frédy MERCY et Janine PINKOWICZ

Samedi 3 avril - Michel FOURTEMBERG et Jean-Louis JUBERT

Samedi 10 avril - Jean-Claude TOURNOIS et Josiane RICARD

Samedi 17 avril - Marie GRAFTEAUX-PAILLARD et Janine PINKOWICZ

Samedi 24 avril - André BOUCHERAT et Karim KOULALI

Samedi 8 mai - Jack THOMAS et Christian COSTE

Samedi 15 mai - Florence BOUDEVILLE et Danielle ROUSSARD

Samedi 22 mai - Jean-Michel PALENGAT et Nicole BARBERY

Samedi 29 mai - Frédy MERCY et Chantal PEROT

Samedi 5 juin - Annie HUGEROT et Hamida HENRY

Samedi 12 juin - Marie GRAFTEAUX-PAILLARD et Didier MARGOTTO

Samedi 19 juin - André BOUCHERAT et Pascal CORNEUX

Samedi 26 juin - Jean-Claude TOURNOIS et Jean-Louis JUBERT

Jardins ouvriers

Il reste une dizaine de places disponibles dans les jardins ouvriers situés à Pont-Sainte-Marie, chemin de l'Ozeraie.

Renseignements au 03 25 80 97 04.

Offre de service

Artisan effectue divers travaux extérieurs et intérieurs (papier peint, plac, taille d'arbres...)

Chèque emploi service accepté.

Contact : M. Laurent Brunner

06 63 27 02 98

Attention aux faux démarcheurs

La mairie appelle votre attention sur les démarcheurs frauduleux dont sont victimes certains maripontains.

Nous vous rappelons qu'aucune entreprise n'est envoyée par la mairie.

Nous conseillons à toutes les personnes ayant été démarchées en notre nom de prévenir immédiatement la police nationale et la mairie de Pont-Sainte-Marie.

Collecte des encombrants par la société Dectra



Date de ramassage pour toute la commune :

Les jeudis 8 avril, 8 juillet et 7 octobre.

Date de ramassage pour le quartier Debussy uniquement :

Les jeudis 4 mars, 6 mai, 3 juin, 5 août, 9 septembre, 4 novembre, 2 décembre.

Merci de bien vouloir sortir les encombrants la veille au soir.

Lutte contre l'obésité

Permanence santé sur l'obésité par Léon Rentmeister, nutritionniste
Les samedis de 10 h à 12 h
Espace d'Animation Sociale et Culturelle, Rue Sarraïl

Ecrivain conseil

Vous avez un écrit à réaliser, à transmettre. Vous manquez de temps, d'inspiration, de savoir faire...

Sophie Thibord-Gava est à votre disposition pour :

- > CV, lettre de motivation
- > Courriers administratifs ou privés
- > Relecture de dossier, d'épreuve,
- > Correction de rapport de stage ou de travail universitaire
- > Rapport d'activité
- > Biographie, récit de vie

Sur Rendez-vous au 06 07 59 34 80

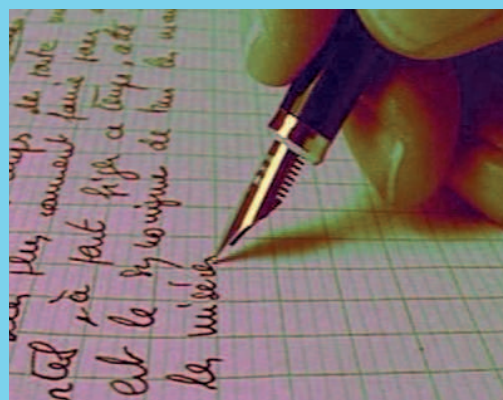
Tous les samedis 10 h à 12 h

Espace d'Animation Sociale et Culturelle

www.optimisez-vos-ecrits.info

sophie@optimisez-vos-ecrits.info

Membre du GREC (Groupement des Ecrivains Conseils)



■ COMPTE RENDU

Séance du 8 décembre

REMISE GRACIEUSE : ACCORD DE PRINCIPE

Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, la proposition du Rapporteur et en décide ainsi de se prononcer favorablement pour accorder la remise gracieuse des pénalités liquidées à défaut de paiement à la date d'exigibilité de la taxe d'urbanisme pour un montant de 17 euros +0,4 % d'intérêts jusqu'à décision du Conseil.

CONVENTION DE SOLIDARITÉ URBAINE : AVENANT N° 2 BIS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide l'avenant n° 2 bis de la convention de solidarité urbaine.

CONTRAT ENFANCE JEUNESSE : TRANSFERT DU SOLDE DE LA SUBVENTION CAF EXERCICE 2008 AU CENTRE SOCIAL DEBUSSEY

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote le versement de la somme de 33 590.31 € au centre social Debussy au titre du solde de la subvention Contrat Enfance Jeunesse de l'exercice 2008

LOCAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE CLSPD : COMPOSITION

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de désigner les représentants du Conseil municipal suivants, pour siéger, au titre du collège élus municipaux, au C.L.S.P.D de Pont-Sainte-Marie :

- Pascal LANDREAT - Pascal CORNEUX
- André BOUCHERAT - Jean Claude Tournois
- Marie GRAFTEAUX PAILLARD - Jean Michel PALENGAT
- Fredy MERCY - Jack THOMAS
- Annie HUGEROT - Joël RAPINAT
- Florence BOUDEVILLE - Marc JOUDELAT

CONSEIL D'ECOLE - ECOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES - DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA VILLE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne les personnes ci-dessous mentionnées.

Maternelle : Mmes RICARD, PEROT, CHAMPEAU et Mr PALENGAT,

Elémentaire : Mmes HENRY, JOURDHEUILLE, ROUSSARD et Mr BOUCHERAT.

COMMISSIONS MUNICIPALES: MODIFICATIONS

Suite à la démission du conseil municipal de Madame Marie-Dominique SALLES, et la renonciation de Madame Nora GENDRE, Monsieur Jean Louis JUBERT est installé conseiller Municipal, comme le stipule l'article L 270 du Code électoral. De plus, compte tenu des ses nouvelles responsabilités professionnelles, M. Karim KOULALI siègera dans la commission Sport-Vie Associative- Citoyenneté - Culture - libérant ainsi une place dans la commission Urbanisme - Développement durable, l'équilibre des commissions municipales étant ainsi préservé.

Cette installation vient modifier la composition des commissions municipales.

Ainsi, Monsieur Jean-Louis JUBERT sera membre des commissions:

- Finances - Développement Economique
- Urbanisme - Développement durable
- Sécurité - Mobilité

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote la nouvelle composition des commissions municipales, telles que proposées.

DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne M. Jean Michel PALENGAT, comme membre élus du comité d'administration du CCAS de Pont-Sainte-Marie.

DÉCISION MODIFICATIVE N° 2

21 voix pour, 2 abstentions (Joudelat et Jourdeuille), 3 ne prennent pas part au vote (Rapinat, Machéré, Champeau)

COMMISSION LOCALE DES CHARGES TRANSFÉRÉES DE LA CAT : APPROBATION DES CONCLUSIONS DE LA COMMISSION DU 16 SEPTEMBRE 2009

Le conseil municipal adopte, à l'unanimité, le compte rendu de la commission Locale des Charges Transférée de la CAT du 16 septembre 2009, tel qu'il a été soumis.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE : ATELIER THÉÂTRE DU COLLÈGE EURÉKA

Le conseil municipal soutient cette action à hauteur de 770.40 € et s'engage à inscrire cette dépense au BP 2010

Madame GRAFTEAUX PAILLARD ne prend pas part au vote.

CONVENTION AVEC LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE DE L'AUBE POUR LA MISSION ACMO

Le conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le maire à signer ladite convention ainsi que tout document s'y rattachant et à inscrire cette dépense au budget correspondant.

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2010 : CRÉATION D'EMPLOIS D'AGENTS RECENSEURS ET RÉMUNÉRATION

Depuis 2004, le comptage de la population s'effectue par des enquêtes de recensement annuelles. Ce dispositif permet de produire des données plus récentes et ainsi, d'adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins.

Commune de moins de 10 000 Habitants, La ville de Pont-Sainte-Marie doit procéder à l'enquête de recensement en 2010.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le maire à procéder au recrutement de 9 agents recenseurs, fixe leur rémunération comme énoncé ci-dessus. Il autorise également Monsieur le maire à distribuer, en fin d'opération le solde de la dotation, en y retirant les charges de personnel, aux agents en fonction de leur assiduité, et au nombre de feuilles remplies, et à inscrire, tant en recette qu'en dépenses, les éléments financiers de cette opération au budget correspondant.

CESSION À TITRE GRACIEUX D'UNE BANDE DE TERRAIN ISSUE DE LA PARCELLE AC N° 74 AU PROFIT DE LA VILLE

Lors de la vente du terrain section AC n° 74, à Monsieur Romain BOLOT, il a été demandé à la société CEPHAS IMMOBILIER, de bien vouloir céder à la commune une bande dudit terrain d'environ 92 m², afin de mettre en cohérence le cheminement piétonnier rue Danton, renommée, pour cette partie, rue de la Roseraie.

En effet, le trottoir actuel fait 1m de largeur, la cession du terrain permettra de l'amener à 1.80 m.

Il a été donc proposé :

D'accepter la cession à titre gracieux de cette bande de terrain de 92 m² conformément au bornage, en annexe, établi le 4 janvier 2008, par la SCP " Philipon - Privé - Warhem - Piechowski " au profit de la ville,

D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant, à signer tout document se rapportant à cette opération.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la cession à titre gracieux et autorise Monsieur le Maire au son représentant, à signer tout document se rapportant à cette opération.

PROJET DE VŒU PROPOSÉ PAR L'ASSOCIATION DES PETITES VILLES DE FRANCE

23 voix pour, une abstention (Machéré), 2 voix contre (Rapinat, Champeau)

NAISSANCES



Siham XABRAME, née le 5 mai 2009
 Samuel TÉQUI-DAUVET né le 9 mai 2009
 Kaïs ESSAHLI, né le 13 mai 2009
 Lorenzo FERRY, né le 7 juin 2009
 Amel EL KALLAI, née le 5 juin 2009
 Léa, GENET, née le 6 juin 2009
 Liâm EDEL-FORÊT né le 7 juin 2009
 Tibault VUIBERT, né le 14 juin 2009
 Léo MANAC'H-DE BAENE né le 16 juin 2009
 Capucine FLOIRAS, née le 23 juin 2009
 Alexis BACHIR, né le 9 juillet 2009
 Elise MARIE, née le 20 Juillet 2009
 Thomas NGUYEN, né le 21 Juillet 2009
 Malek CHAIB, né le 14 août 2009
 Paloma DESCAGES, née le 15 août 2009
 Charly GUILPAIN, né le 19 août 2009

Tanya TALBI, née le 25 août 2009
 Inès CHAOUCH, née le 30 août 2009
 Ishwar MURALEEDHARAN, né le 15 septembre 2009
 Amine CHAÏB, né le 18 septembre 2009
 Méziane BOURGOIN, né le 3 octobre 2009
 Logan BRUT, né le 30 novembre 2009
 Nolhan PREVOST, né le 12 novembre 2009
 Shérine RICHARME, née le 13 novembre 2009
 Enola DEBRET, née le 29 novembre 2009
 Amine KOULALI, né le 14 décembre 2009
 Chloé BRETHERZ, née le 19 décembre 2009
 Luna YIM née le 21 décembre 2009
 Syrina MAIZI née le 27 décembre 2009
 Chiara HERIN, née le 29 décembre 2009

DECES



Simonne RICHER veuve JAUMOUILLÉ, 87 ans, décès du 9 mai 2009 à Pont-Sainte-Marie
 Paul HAISSANT, 84 ans, décès du 25 mai 2009 à Pont-Sainte-Marie
 Paulette DESCAGES veuve CHAFFARD, 93 ans, décès du 27 mai 2009 à Pont-Sainte-Marie
 Paule AUDEMARD épouse AMRAN, 80 ans, décès du 1er juin 2009 à Pont-Sainte-Marie
 André BARRONNIER, 88 ans, décès du 17 mai 2009 à Troyes
 Paul JACQUOT, 86 ans, décès du 10 juin 2009 à Pont-Sainte-Marie
 Henriette BARDY veuve VALENTIN, 96 ans, décès du 13 juin 2009 à Pont-Sainte-Marie
 Lucine KUJAWA veuve WUS, 88 ans, décès du 20 juin 2009 à Pont-Sainte-Marie
 Mauricette MAGE veuve BROYON, 84 ans, décès du 10 juin 2009 à Troyes
 Léocadie KAZMIERCZAK veuve LOONIS, 89 ans, décès du 23 juin 2009 à Pont-Sainte-Marie
 Humbert BRINDANI, 79 ans, décès du 19 juin 2009 à Troyes
 Roger RÉGNIER, 90 ans, décès du 10 juillet 2009 à Troyes
 Michelle MONSEL, 74 ans, décès du 14 juillet 2009 à Troyes
 Sylvie NGUYEN épouse DANG, 52 ans, décès du 10 août 2009 à Reims (Marne)
 Lucienne GOHIN veuve DETHON, 88 ans, décès du 15 août 2009 à Pont-Sainte-Marie
 Simonne BON veuve LORPHELIN, 86 ans, décès du 20 août 2009 à Pont-Sainte-Marie
 Jeanne PIARKO veuve MÉRAT, 96 ans, décès du 7 septembre 2009 à Pont-Sainte-Marie
 Pierre CAMUT, 80 ans, décès du 15 septembre 2009 à Troyes
 Renée DROUARD épouse BROUILLARD, 82 ans, décès du 26 septembre 2009 à Pont-Sainte-Marie
 Pierre LEMARCHAND, 84 ans, décès du 20 septembre 2009 à Troyes
 Edmée DRUJON épouse DUBOIS, 82 ans, décès du 20 septembre 2009 à Romilly-sur-Seine
 Patrick ZINTY, 60 ans, décès du 25 septembre 2009 à Pont-Sainte-Marie
 Elise GODIN veuve FABREGUETTES, 85 ans, décès du 29 septembre 2009 à Pont-Sainte-Marie
 Jean GAUTHIER, 79 ans, décès du 3 octobre 2009 à Pont-Sainte-Marie
 Hélène PARENT veuve SCHMITT, 92 ans, décès du 8 octobre 2009 à Troyes
 Simonne THIÉBAULT épouse CARRÉ, 94 ans, décès du 7 octobre 2009 à Troyes
 Marguerite PROY, 89 ans, décès du 6 octobre 2009 à Paris 2^{ème} arrondissement
 Gabriel GUTIERREZ, 28 ans, décès du 20 octobre 2009 à Troyes
 Paulette DUMAINE, 89 ans, décès du 28 octobre 2009 à Pont-Sainte-Marie
 Raymonde BOIVIN veuve BAZIN, 96 ans, décès du 30 octobre 2009 à Pont-Sainte-Marie
 Zofia SWIATLOWSKI veuve KORZEC, 85 ans, décès du 1er novembre 2009 à Pont-Sainte-Marie
 Jean ALLABERT, 84 ans, décès du 18 octobre 2009, à Troyes
 Marie GEORGES veuve BOUCHERAT, 90 ans, décès du 19 octobre 2009 à Troyes
 René FRANTZ, 80 ans, décès du 26 octobre 2009 à Troyes
 Marcel GOUJON, 81 ans, décès du 5 novembre 2009 à Pont-Sainte-Marie
 Andrée ROIZARD, épouse ROTHAN, 77 ans, décès du 31 octobre 2009 à Troyes
 Suzanne AOUIZERAT veuve MELKI, 95 ans, décès du 2 novembre 2009 à Troyes
 Gilbert THEVENIN, 73 ans, décès du 16 novembre 2009 à Pont-Sainte-Marie
 Jean-Michel CAILLERET, 76 ans, décès du 12 novembre 2009 à Troyes
 Madeleine CRENET, 74 ans, décès du 23 novembre 2009 à Pont-Sainte-Marie
 Claude MASSEY, 80 ans, décès du 29 novembre 2009 à Troyes
 Renée GAUTHIER, 92 ans, décès du 8 décembre 2009 à Pont-Sainte-Marie
 Robert JOSSOT, 87 ans, décès du 25 décembre 2009 à Pont-Sainte-Marie



LE CHOIX FUNÉRAIRE

1^{er} réseau Français de Marbriers et
Pompes Funèbres Indépendants

MARBRERIE PONTOISE

POMPES FUNÈBRES - MARBRERIE

Contrats Obsèques Prévoyance

48, avenue Jean Jaurès 10150 PONT SAINTE MARIE

Tél : 03.25.81.29.30 - Fax : 03.25.80.33.61

Habilitation préfectorale : 02 10 086